Financement de l’aide alimentaire en France : rapport d’information du Sénat

6 novembre 2018

Mi-octobre a été publié un rapport d’information établi au nom de la commission des finances du Sénat, consacré à l’aide alimentaire en France et s’intéressant en particulier aux implications de la mise en œuvre du Fonds européen d’aide aux plus démunis (FEAD). Les rapporteurs jugent cette politique publique efficiente, car peu coûteuse au regard du service rendu, avec un effet de levier important. Le coût global annuel de l’aide alimentaire est estimé à 1,5 milliard d’euros en 2017 (1/3 de financements publics, 1/3 de financements privés, 1/3 valorisant le bénévolat – plus de 200 000 personnes), avec 5,5 millions de bénéficiaires et 301 000 tonnes de marchandises distribuées. L’organisation multi-acteurs repose sur un tissu associatif dense (plus de 9 000 structures, quatre têtes de réseau nationales), mais actuellement fragilisé.

L’application du FEAD a nécessité de forts ajustements et sa gestion fait peser des risques de pertes budgétaires importantes pour la France. *In fine*, les rapporteurs identifient huit recommandations.

Source : Sénat